



Master 2 T2M

Option stage ou option alternance (hors double diplôme)

Evaluation du semestre 2

Dispositions générales

Un diplôme de Master reposant sur une initiation à la recherche, votre dernier semestre d'études sera évalué sur des critères aussi bien professionnels et linguistiques que scientifiques. Que vous soyez en stage ou en alternance, en France ou à l'étranger, il vous est demandé de mener un travail de recherche « située » et de produire et de soutenir une note d'analyse rappelant, sur la forme comme sur le fond, les articles scientifiques déjà traités dans votre projet bibliographique. Comme la note de stage de Master 1, ce travail peut porter sur une question ou un cas de figure rencontré en entreprise ; il peut également porter sur une autre problématique partant de vos recherches, toujours en rapport avec le domaine de la traduction multimédia. Contrairement à la note de stage de Master 1, la note de Master 2 doit comporter un état de l'art exhaustif permettant de situer votre travail dans son contexte intellectuel et scientifique – tant théorique que méthodologique – et doit respecter les attentes en matière de structure, d'argumentation, de citation et de bibliographie propres au domaine.

Votre note de stage doit comporter environ 20.000 mots (40-50 pages ou 80.000 signes) d'analyse, hors page de garde, sommaire, annexes et bibliographie. En fonction du pays et de l'entreprise, un.e enseignant.e référent.e vous sera attribué.e pour vous accompagner dans la rédaction de ce travail dans votre langue B ou C.

Ce travail sera accompagné non pas d'une traduction intégrale, comme en Master 1, mais de résumés d'environ 4 pages / 2000 mots dans l'autre langue B/C de votre combinaison et dans votre langue A.

Encadrement et définition du sujet

Il vous incombe de prendre contact avec votre enseignant.e-référent.e dès votre arrivée en stage et de contacter rapidement le responsable pédagogique de votre formation en cas de doute ou de problème. Il convient de réfléchir au sujet à traiter dès les premières semaines en entreprise en partant soit de vos observations sur place, soit de vos réflexions et recherches menées depuis le début de votre formation. Votre enseignant.e-référent.e vous aidera à mettre au point votre problématique et votre plan tout en fournissant des conseils en matière de méthodologie et de références bibliographiques. Sa validation du sujet, obligatoire, n'est pas que formelle : elle doit être l'occasion d'un échange de fond sur le contenu, les choix méthodologiques, les sources dans l'esprit de la « formation A la recherche PAR la recherche ». Elle doit être anticipée. Votre problématique et votre méthodologie pourront – et, le plus souvent, devront – évoluer au fil de vos recherches, mais il faut commencer à y réfléchir dès l'arrivée en stage et consulter régulièrement votre enseignant.e-référent.e qui n'est pas là pour « prendre connaissance » et / ou valider un produit « fini ». Il est essentiel de respecter le calendrier diffusé par la scolarité précisant les dates butoirs pour le rendu du plan et l'avancement du travail : le travail de recherche et de réflexion demandé ne permet en aucun cas d'attendre les derniers jours, voire la fin du

stage pour cette étape. Aucune note ne sera acceptée si le sujet, la problématique et le plan n'ont pas été validés.

Conseils de rédaction

Vous devez vous exprimer dans vos langues de travail avec précision, clarté, concision et surtout fluidité. Votre note doit montrer non seulement votre aptitude à vous intégrer dans un environnement professionnel, mais aussi votre maîtrise des enjeux scientifiques et professionnels liés au domaine de la traduction multimédia. Votre problématique (*research question*) doit être définie et détaillée en introduction, en vous rappelant que votre travail a surtout vocation d'y apporter une **réponse** en s'appuyant sur vos observations, vos analyses et vos recherches, avec une éventuelle ouverture en conclusion. Pour ce travail de fin d'études, il vous est demandé d'adopter une méthodologie adaptée, en vous appuyant sur les notions abordées dans vos séminaires de méthodologie de recherche et sur l'état de l'art du domaine concerné.

La forme du travail écrit est à déterminer en fonction du fond et en consultation avec votre enseignant.e référent.e. Au niveau M2, le modèle de plan scolaire en trois parties est à remplacer par une structuration permettant d'exposer votre méthodologie et vos contenus tout en répondant aux attentes propres au domaine. Un état de l'art scientifique (*literature review*, résumé des sources existantes portant sur votre sujet et vous permettant de vous situer par rapport aux travaux déjà réalisés sans réinventer la roue...) interviendra le plus souvent en début de texte, pouvant donner lieu à un plan du type suivant :

- Introduction (contexte, problématique)
- Etat de l'art
- Méthodologie
- Analyse des données / cas de figure
- Discussion
- Conclusion
- Bibliographie
- Annexes

Pour d'autres modèles à adopter, en fonction de votre problématique et des contenus à traiter, n'hésitez pas à parcourir les principales revues scientifiques du domaine dont la liste figure en annexe. N'oubliez pas qu'à l'heure actuelle, les connaissances scientifiques avancent très vite et que des sources du début des années 2000 sont souvent, déjà, largement dépassées.

Utilisation de sources

Toutes sortes de documents peuvent être utilisés : statistiques, graphiques, interviews, sondages, documents de travail, tableaux comparatifs, etc. Des sources primaires (données collectées, résultats de sondages, transcriptions d'entretiens, etc.) et des sources non publiées (documents de travail...) peuvent et en général doivent être incluses en annexe. Vous pouvez soumettre des fichiers informatiques sous forme de fichier ou de lien si les circonstances le justifient, en prenant soin de vérifier que votre enseignant.e-référent.e et les autres correcteurs.trices puissent y accéder convenablement.

Toute source consultée doit impérativement être citée dans le corps du texte au moment de son utilisation : qu'il s'agisse d'un document fourni en annexe ou d'un article de revue scientifique, il est nécessaire mais non suffisant d'indiquer les références bibliographiques en fin de document. Des citations directes seront indiquées par l'utilisation de guillemets avec référence dans le texte (ou en note de bas de page), et dans la bibliographie (*cf. infra*). Quelle qu'en soit la source, il est rigoureusement interdit de copier/coller des textes sans en citer la source : tout fichier remis sera soumis à une analyse anti-plagiat et tout travail comportant des passages repris sans citation adéquate, sera refusé. L'étudiant.e sera également sanctionné.e par le conseil de discipline de l'établissement.

Pensez bien à inclure des numéros de page, des notes de bas de page et un sommaire, que vous pourrez générer automatiquement en utilisant les « styles » d'un traitement de texte comme Word. Les tableaux, schémas ou autres éléments graphiques doivent être numérotés et accompagnés d'une légende et ne font pas partie du décompte de mots ou de pages pour votre analyse. Des éléments plus conséquents sont à fournir de préférence dans des annexes numérotées, de manière à pouvoir y faire référence dans le corps du texte.

Votre entreprise a un droit de regard sur votre note de stage et vous êtes soumis.e aux mêmes conditions de confidentialité que pour le travail que vous effectuez en entreprise. En cas de doute sur les contenus, exemples, etc., que vous pouvez inclure dans votre travail, et sur les solutions à adopter (par exemple, en illustrant votre analyse avec des exemples déjà disponibles), n'hésitez pas à prendre contact avec votre tuteur en entreprise et avec votre enseignant.e-référent.e.

Références bibliographiques

Citer une source ne signifie pas seulement mettre le passage correspondant entre guillemets et noter le nom de l'auteur. Il convient de respecter scrupuleusement les règles bibliographiques élémentaires de tout travail de recherche, et notamment les règles d'or :

- la source de tout élément emprunté à un autre auteur ou un autre ouvrage (livre, article, site internet) doit impérativement être indiquée au moment de son utilisation. Le respect de ce principe permet d'éviter tout soupçon de plagiat et favorise l'analyse critique et la confrontation de différentes sources.
- les références bibliographiques fournies dans le corps du texte doivent correspondre à la bibliographie figurant en fin de travail, qui permettra d'identifier et de localiser toutes les sources citées. Sauf exception motivée, la bibliographie est à classer par ordre alphabétique en commençant par le nom de l'auteur (personne physique ou organisme) ou à défaut le titre.

Il est déconseillé d'employer des notes de bas de page pour des citations bibliographiques : préférez le mode de citation dit auteur-date en usage dans de nombreuses publications internationales. Pour ce faire, il suffit d'indiquer entre parenthèses, après le nom de l'auteur, l'année de publication et la ou les pages concernée(s).

Exemple : Comme le fait remarquer Dupont (2001 : 65), il ne faut pas confondre....

Dans ce cas, cela signifie que vous vous appuyez sur une publication de Dupont, parue en 2001, et précisément à la page 65. Il suffit alors au lecteur de se reporter à la bibliographie que vous indiquerez en fin de rapport pour trouver la publication en question.

Si vous avez cité littéralement Dupont entre guillemets, la citation apparaît ainsi :

« citation citation citation citation citation citation citation citation citation citation citation citation citation citation citation citation citation » (Dupont 2001 : 65)

Veillez à respecter de manière cohérente une norme de citation bibliographique, que vous pourrez choisir en fonction de la langue de rédaction et en consultation avec votre enseignant.e-référent.e. Une webographie peut être intégrée ou non à votre bibliographie classique mais doit respecter les mêmes normes dans la mesure du possible et mentionner la date de consultation de la page concernée.

A titre d'exemple, des normes de citation souvent utilisées en anglais sont le « Chicago Style » :

http://www.chicagomanualofstyle.org/tools_citationguide.html

ou le « MLA Style » :

<http://style.mla.org/> ; <https://owl.english.purdue.edu/owl/resource/747/06/>

Si vous avez un doute sur le style de référencement à adopter, consultez votre enseignant.e-référent.e. Vous pouvez également vous référer aux consignes de rédaction et de référencement fournies aux auteurs des revues dont la liste se trouve en annexe. Il est vivement conseillé d'utiliser un outil de référencement bibliographique tel que <https://www.zotero.org/>, déjà rencontré lors du projet bibliographique au premier semestre, pour éviter tout bricolage artisanal et finalement chronophage. Comme dans n'importe quelle création assistée par ordinateur, il vous revient de bien vérifier votre bibliographie avant de soumettre votre travail.

Remise des travaux

Pour les dates de remise, pensez à vérifier les informations publiées sur le site web du Master et transmises par la scolarité.

Votre note de stage est à rendre sous forme numérique en suivant les consignes et en respectant les dates limites qui seront publiées sur le site de la formation. La note est à déposer sous format .pdf dans sa version originale et dans une version traduite dans l'autre langue de travail. Chaque fichier sera soumis à une analyse par le logiciel anti-plagiat Compilatio. Vous pouvez déposer des annexes et fichiers supplémentaires sous d'autres formats si votre enseignant.e-référent.e et votre entreprise l'autorisent : les annexes doivent être citées dans le texte comme n'importe quelle autre source et la nature et le mode d'emploi des fichiers doivent être précisés.

Aucune note de stage ne sera acceptée après la date fixée : des dérogations pour des raisons de santé ou de force majeure doivent être justifiées et sollicitées par écrit avant la date butoir.

Critères d'évaluation

Votre note écrite sera lue et évaluée par un jury (comprenant votre enseignant.e-référent.e), qui prendra en compte la qualité de la réflexion menée, votre capacité d'analyse et votre capacité de situer votre travail dans un contexte aussi bien scientifique que professionnel.

La formation emploie le système habituel des mentions : non passable (moins de 10/20), passable (10-11/20), assez bien (12-13/20), bien (14-15/20) et très bien (16/20 et plus).

-Votre travail doit, au minimum :

- suivre les consignes contenues dans ce document, en répondant à une problématique en rapport avec votre domaine tout en la situant dans un contexte scientifique ;
- être soigné, aussi bien sur le plan de l'expression (syntaxe, orthographe, ponctuation, précision lexicale, registre, style...) que sur le plan de l'organisation et de la présentation.

N'oubliez pas qu'il s'agit d'un document censé répondre aux exigences du monde professionnel comme aux exigences académiques de l'Université, et que vous devez pouvoir être en mesure de montrer votre travail à de futurs employeurs. La mention très bien pourra être attribuée à un à travail de recherche située original, rigoureux et bien référencé, d'une qualité jugée suffisante pour une éventuelle publication et/ou une poursuite d'études au niveau Doctorat.

Les résumés (langue A et autre langue B/C) seront évalués selon les mêmes critères.

Soutenance

Votre rapport fera l'objet d'une soutenance dans la langue étrangère principale du stage, devant un jury composé d'au moins deux enseignant.e.s et/ou professionnel.le.s, à une date qui sera fixée à l'avance pour chaque session. Lorsque l'emploi du temps le permet, les soutenances seront organisées de manière à faciliter la présence des autres étudiant.e.s.

La soutenance a pour objet de présenter et défendre le travail écrit tout en prenant du recul, pour situer votre travail dans un contexte professionnel et scientifique plus large et pour expliquer sa contribution à votre propre développement professionnel.

Lors de la soutenance, vous exposerez votre travail dans une présentation concise et structurée de 10 à 15 minutes. Elle mettra en valeur votre rapport, en rappelant les principaux arguments, les analyses et les conclusions marquantes, tout en montrant leurs limites, et en ouvrant éventuellement sur autre chose. La soutenance ne doit pas simplement résumer le travail écrit (que le jury aura lu avec attention), mais doit chercher à mettre celui-ci en perspective par rapport à un contexte plus large et par rapport à la carrière que vous envisagez d'entreprendre à l'issue de vos études.

La présentation sera suivie de questions posées par les membres du jury et éventuellement les autres personnes présentes. Enfin, les membres du jury vous feront part de leurs remarques concernant votre travail écrit et votre prestation orale, aussi bien sur le plan linguistique que sur le contenu.

La soutenance permettra d'ajuster la note attribuée au travail écrit. Une seule note sera attribuée par langue : celle pour le travail principal (coefficient 8) est attribuée par le jury participant à la soutenance, en tenant compte du travail écrit, de la soutenance, et de l'avis du tuteur en entreprise. La note pour les résumés (coefficient 1 pour chacun des deux résumés) est attribuée par un.e correcteur.trice parlant ou enseignant la langue concernée.

Pour toute précision supplémentaire, merci de vous adresser à votre enseignant.e-référent.e. Pour toute question d'ordre administratif, vous pouvez prendre contact avec le correspondant stages, Oliver Crochemore-Delon, olivier.crochemore-delon@u-bourgogne.fr

Document mis à jour janvier 2021

Annexe : revues suggérées en fonction des domaines de spécialité

Cette liste apparaît déjà dans les consignes du projet bibliographique et n'est pas exhaustive.

- Bridge: Trends and Traditions in Translation and Interpreting studies: <https://www.bridge.ff.ukf.sk/index.php/bridge/issue/current>
- Hermes – *Journal of Language and Communication in Business* : <https://tidsskrift.dk/her>
- JoSTrans - *Journal of Specialized Translation* : <https://www.jostrans.org/>
- JAT - *Journal of Audiovisual Translation* : <http://www.jatjournal.org/index.php/jat>
- JIAL – *Journal of Internationalization and Localization* : <https://benjamins.com/catalog/jial>
- *Linguistica Antverpiensia, New Series – Themes in Translation Studies* : <https://lans-tts.uantwerpen.be/index.php/LANS-TTS>
- *Parallèles* (la revue de recherche publiée par la Faculté d'Interprètes et de Traducteurs de l'Université de Genève) : <https://www.paralleles.unige.ch/fr/>
- TransInt – *International Journal of Translation and Interpreting Research* : <http://www.trans-int.org/index.php/transint/>
- Trans-kom – *Journal of Translation and Technical Communication Research* <http://www.trans-kom.eu/index-en.html>
- Revues « professionnelles » comme *Translation Journal* (<https://www.translationjournal.net>), *Traduire* (<https://www.sft.fr/revue-traduire.html>) et *L'Ecran traduit* (<https://beta.ataa.fr/revue>), où il faudrait viser les publications à caractère scientifique.

Il existe de nombreuses autres revues (et des numéros thématiques de revues plus générales) touchant aux domaines de la traduction multimédia. Elles peuvent toutefois être de qualité inégale : en cas de doute, merci de contacter votre enseignant.e-référent.e.

[Le catalogue des bibliothèques de l'UB](#) recense les livres et les revues disponibles et donne accès à des bases de données numériques dont la [MLA International Bibliography](#). D'autres bibliothèques (nationales, régionales, universitaires...) peuvent aussi proposer des ressources utiles.

Pour des livres récents, référez-vous à la [Translation Studies Bibliography](#) sur le site de l'éditeur John Benjamins (mode d'essai gratuit possible).